



Pour nourrir le Sénégal.

misons sur les exploitations familiales et appuyons les!

Actualités du CNCR – Octobre 2017

Suivi de la campagne agricole auprès des membres du CNCR

Dans sa volonté de production de connaissances paysannes sur les exploitations familiales et leurs dynamiques de transformation, le CNCR a organisé avec ses membres des ateliers de concertation sectoriels sur le suivi de la campagne agricole actuelle au courant du mois d'octobre. Voici les faits saillants de ce qui est sorti de ces concertations sur la campagne agricole avec les horticulteurs, les pêcheurs et les éleveurs.



Les horticulteurs rapportent que la pluviométrie satisfaisante surtout dans la région des Niayes et l'introduction par l'État de matériaux de production permettant l'amélioration des rendements présagent d'une bonne campagne horticole. Toutefois, la menace sur le foncier que représente l'implantation d'une centrale à charbon a été relevée par les producteurs. Les horticulteurs de la Vallée du fleuve du fait d'une faible pluviométrie constatée, jouent quant à eux sur la planification et l'échelonnement des cultures. Un financement

concernant 3000 ha pour la filière tomate laissent présager une bonne campagne. Le maintien de la subvention de 50% sur les engrais est bien apprécié par ces derniers.

Les pêcheurs, quant à eux parlent globalement d'une diminution dans les dernières années des espèces pélagiques ainsi qu'un déficit d'infrastructure de stockage des produits frais. L'accélération de l'implantation d'usines de farine de poisson rend plus difficile l'accès à ces produits et l'alimentation en protéine d'une catégorie de la population est menacée. Les acteurs de la pêche artisanale estiment également que les métiers liés à la transformation sont menacés, la ressource étant de plus en plus rare. À titre d'exemple, les transformateurs sont en exercice de 3 à 4 mois par année alors qu'ils l'étaient jusqu'à 8 mois auparavant. Pour ce qui est de la campagne actuelle par contre, la pêche peut tout de même être bonne en terme de disponibilité de la ressource (fruit de mer et pélagique) à l'exception des zones de Thiès et de Mbour où la situation reste mitigée. Suite à l'observation d'une espèce d'algue qui n'avait pas été observée depuis longtemps, les pêcheurs s'attendent à un bon déroulement. Des inquiétudes sont toutefois formulées concernant la présence de bateaux de pirates. L'arrêt des

accords de pêche avec la Mauritanie risque également de faire augmenter les efforts de pêche ce qui aura éventuellement des répercussions sur la ressource.

Contrairement aux autres acteurs, les organisations d'éleveurs présentes dans les zones sylvo-pastorale et de la vallée du fleuve prédisent une situation difficile dans les mois à venir en raison de la faible pluviométrie enregistrée. Une période anormalement longue de soudure est à prévoir cette année : l'absence de pâturage dû à l'inexistence du tapis herbacé crée un manque de nourriture pour le bétail et la productivité des cultures de décrues est affectée. Cela crée une augmentation du prix des produits agricoles sur les marchés, ce qui a pour effet de diminuer l'accessibilité alimentaire.

Plusieurs demandes ont été formulées à l'endroit de l'Etat et portent essentiellement sur le déploiement du dispositif de secours d'urgence, l'opération sauvegarde du bétail notamment, en s'assurant qu'il réponde réellement aux besoins des acteurs affectés. Un suivi étroit de l'évolution de la production et de la disponibilité alimentaire serait aussi à prévoir dans les prochains mois. L'appui aux communautés dans la mise en place d'infrastructures permettant la conservation des productions est aussi à envisager dès maintenant.

Le GDSP poursuit ses efforts de contribution au PNIASAN

Le Groupe de dialogue social et politique (GDSP), qui regroupe différentes organisations de producteurs et de la société civile et dont la présidence est assurée par le CNCR, poursuit ses efforts de contribution au Programme national d'investissement agricole et de sécurité alimentaire et nutritionnelle (PNIASAN). 4 représentants du GDSP ont en effet participé du 25 au 30 septembre dernier à la retraite d'élaboration du PNIASAN qui avait lieu à Saly. L'objectif général de cette retraite était d'élaborer le document draft du PNIASAN, par la consolidation des résultats et orientations issus de la retraite de cadrage stratégique et sur la base des données disponibles.



Ces représentants ont transmis aux consultants chargés du processus d'élaboration du PNIASAN un document argumenté qui reprend l'intégralité des propositions paysannes. Ils ont particulièrement mis l'accent durant l'atelier sur l'importance de :

- soutenir les exploitations familiales,
- sécuriser leur accès aux ressources productives,
- promouvoir des systèmes de production durable et diversifié (agro écologie),
- orienter les investissements privés sur le développement de chaînes de valeur locale,
- impliquer le GDSP dans la mise en œuvre et le suivi du PNIASAN.

Le GDSP a réellement le souci que le PNIASAN reflète les besoins des acteurs de la base qui sont les principaux moteurs de l'agriculture et du développement rural. Comme toute négociation, le processus peut parfois être difficile, mais le GDSP garde espoir que ses propositions seront prises en considération dans le programme final. Un atelier de validation national devrait se tenir entre le 15 et le 20 novembre 2017.

Le CNCR améliore sa communication interne et externe

Le CNCR travaille à l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie d'amélioration de sa communication interne et externe. La communication, qui repose sur la nécessité de faire connaître les enjeux et les positions que défend l'organisation, est en effet un levier essentiel pour l'atteinte des objectifs du CNCR.



La mise en place d'une cellule communication, coordonnée par un Secrétaire chargé de communication du CNCR et composée de points focaux thématiques, s'inscrit dans cet effort. Lors du Conseil d'Administration de juin 2016, il avait aussi été recommandé que les fédérations désignent dans leur structure un point focal qui aurait comme responsabilité d'assurer le relais communicationnel entre le CNCR, sa fédération et les membres de cette

dernière. Un atelier de validation d'une stratégie et de mise sur pied d'une cellule de communication, qui a eu lieu le 28 septembre dernier au siège du CNCR, était donc l'occasion de rassembler tous ses points focaux et de s'entendre sur les orientations à prendre en matière communicationnelle et de veille stratégique.

La politique de communication, dont l'objectif est de favoriser l'intégration du volet de communication dans les processus décisionnels, a été validée. Le respect de la mission du CNCR, le respect du travail de ses membres et de ses partenaires, le respect de la diversité de ses membres et le respect du principe d'égalité entre les femmes et les hommes et de l'équité intergénérationnelle sont les principes qui guident la communication du CNCR. Les champs d'intervention de la communication du CNCR sont doubles : interne, qui est un outil d'animation, d'information et de cohésion du mouvement paysan et externe, qui vise à faire connaître la mission et les réalisations du en plus de chercher à influencer l'opinion publique et les décideurs en sa faveur. La communication est assurée par différents acteurs, travaillant en étroite collaboration, qui ont des responsabilités bien définies : la cellule d'appui technique, la cellule de communication, les leaders du CNCR et les fédérations membres.

La stratégie d'amélioration de la communication du CNCR repose quant à elle sur 4 leviers :

- 1- l'amélioration du travail de visibilité sur Facebook
- 2- l'amélioration de la circulation des informations au sein de la cellule d'appui technique
- 3- la relance du bulletin d'information du CNCR
- 4- la prise de position sur des thèmes d'actualité par la publication de communiqués de presse

Renforcement de la synergie dans les interventions des membres du CRAFS

Dans les locaux du CNCR, les membres du Cadre de réflexion et d'action sur le foncier au Sénégal (CRAFS) s'étaient réunis le 04 octobre dans l'objectif de passer au crible plusieurs activités de la société civile sur le foncier. Ils ont ainsi fait un bref rappel du processus de leur implication dans le processus de réforme ayant permis d'aboutir à un Document de Politique

Foncière (DPF) largement consensuel qui prend en compte les préoccupations des communautés locales. Ce document de politique foncière a été remis au chef de l'Etat et la société civile est en veille pour suivre l'évolution de la situation. Ainsi, la nécessité de continuer le partage du contenu du DPF dans les différentes communautés locales et de recueillir les avis et contributions a été vivement recommandée par les participants à la rencontre.



Le CERFLA a également présenté ses travaux sur le cadrage juridique de la législation du foncier pastoral qui ont permis de déceler des anachronismes dans l'ancien Code Pastoral en cours de révision. L'insuffisante prise en compte du secteur pastoral dans le document de politique foncière a également été soulevée. Un projet impliquant Enda Pronat, ACCES et FAPD qui fait un maillage du territoire national pour partager avec les communautés le contenu du document de politique foncière a également été présenté.

Plusieurs cas d'accaparement de terres ont été également signalés. Senhuil a acquis 20.000 hectares de terre dans la zone de Ngnith. Dans la communauté de Dodji, ce sont 300 à 400 hectares de terres qui sont visées par domaine agricole communautaire. Enfin, à Dodel la mobilisation des populations a déjà commencé contre l'installation de Afri-Partners, une société privée de droit marocain du groupe Addoha qui a bénéficié d'une affectation de 10 000 ha. La communauté de Léning (Diender) a fait également part de ses préoccupations en matière d'accès à l'eau pour mieux valoriser leur patrimoine foncier et ont appelé les membres du CRAFS à les soutenir dans le plaidoyer afin que les pouvoirs publics puissent être sensibles par rapport à leur situation.

Il a été retenu pour la feuille de route l'organisation d'un débat national sur la réforme foncière par des campagnes de sensibilisation des acteurs à la base et une sensibilisation des élus locaux. Il est également prévu une formation des animateurs fonciers/para juristes et une sensibilisation des membres de l'Assemblée Nationale (commission des lois), CESE, HCCT). Par ailleurs, des émissions télé et au niveau des radios communautaires sont programmées de même qu'un atelier national de mobilisation sur la réforme foncière du 03 au 04 novembre 2017 à Thiès.

Participation du CNCR au 5ème anniversaire des directives volontaires de la FAO

En sa qualité de vice président national du comité de pilotage des directives volontaires (DV) de la FAO pour une gouvernance responsable des régimes fonciers relatifs aux terres, aux pêches et aux forêts, le CNCR a participé du 05 au 06 Octobre à Rome, au siège de la FAO, au forum technique thématique de la commémoration du 5^{ème} anniversaire des DV.

Les temps forts de la participation du CNCR sont marqués par le partage de son expérience à l'occasion des discussions sur le thème « Des plates-formes nationales multipartites efficaces



pour promouvoir la sécurité des droits fonciers dans le cadre du DV ». Cette session a été l'occasion de discuter des facteurs clés de réussite dans la création et la réalisation de plateformes multipartites efficaces avec une participation significative de tous les acteurs concernés. Ainsi, durant les travaux de groupes portant sur les leçons apprises et les recommandations, le CNCR, en tant

que rapporteur du groupe francophone, a proposé la nécessité de promouvoir le développement des outils d'analyse des projets d'investissement à incidence foncière comme cela est en train d'être fait au Sénégal. Il est également ressorti dans les discussions, l'importance de la traduction des DV en langues locales, la création d'observatoires de la société civile pour assurer le suivi de l'application des DV dans les pays en faisant entendre la voix des communautés dans ces observatoires et enfin la nécessité d'enregistrer les droits fonciers des communautés.

La cérémonie de clôture de ce forum est marquée par la déclaration finale avec des messages clés qui ont été délivrés : encourager et permettre les processus de réforme foncière en cours au niveau mondial, contribuer à des investissements plus responsables sur les terres, renforcer les approches multipartites inclusives et promouvoir l'utilisation des DV en tant que dimension cruciale dans la recherche de la paix.

Le CNCR a par ailleurs eu une entrevue avec ses partenaires de la FAO établis à Rome pour exposer sa grille d'analyse des projets d'investissements à incidence foncière qui rentre dans le cadre de l'exécution du projet de dissémination et d'opérationnalisation des directives volontaires, un programme de la FAO sur financement du gouvernement italien.

Validation du Programme national pour la sécurité alimentaire et la résilience, une opérationnalisation de la stratégie nationale

Le 5 octobre dernier, le CNCR participait à la validation du Programme national pour la sécurité alimentaire et la résilience (PNASAR). Ce programme se veut être l'opérationnalisation de la stratégie nationale sur la sécurité alimentaire.

Le CNCR a salué le processus inclusif observé dans la formulation du programme et la priorité qui est accordée aux soutiens aux exploitations familiales. Il a recommandé la capitalisation des bonnes pratiques développées par les Organisations de Producteurs et les ONG pour une mise à l'échelle à travers des financements de l'État ou de ses partenaires, le renforcement des synergies pour des interventions coordonnées à différents niveaux à travers une



application des dispositions de la Loi d'orientation agrosylvopastorale. Il a félicité l'approche territoire promue par le programme qui se traduit par le concept de nouveaux terroirs résilients et par la planification dans les communes.

Pour le CNCR, il est important que le PNIASAN et autres stratégies de développement agricole soient en cohérence avec ce programme national pour que cette vision de l'agriculture s'appuyant sur les exploitations familiales puisse réellement se matérialiser.

Pour consulter le document : <http://bit.ly/2yCkhVF%20>

Le Collège des femmes du CNCR réfléchi à la promotion des produits locaux



Une rencontre entre des membres du Collège des femmes du CNCR qui œuvre dans le domaine de la transformation des produits locaux, qui a eu lieu le 9 octobre, a permis d'identifier certains goulots d'étranglement qu'il faut résoudre pour parvenir à leur promotion. Elles ont d'emblée décrié la nécessité de changement de mentalité chez les populations et les décideurs politiques, car disent-elles, il y a un

grand paradoxe chez les agriculteurs qui vendent le mil à des prix dérisoires pour ensuite aller acheter du riz.

De manière spécifique, ces femmes transformatrices ont souligné les difficultés auxquelles elles sont confrontées dans le secteur de la transformation. Il s'agit entre autres de la disponibilité des emballages, le problème d'accès aux marchés, des difficultés liées à la formation ainsi que la faiblesse d'accès aux financements.

Pour sortir de ces contraintes, les femmes souhaitent être renforcées au niveau de leurs capacités pour qu'elles puissent mieux accompagner leurs membres. Elles souhaitent pénétrer les grandes surfaces et les hôtels. Par ailleurs, elles ont relevé le problème de visibilité de leurs produits : il faut miser sur la publicité. Toujours sur ce registre, les femmes transformatrices ont sollicité un accompagnement pour la certification de leurs produits. Elles ont également fait remarquer qu'il leur faut des financements pour disposer des unités modernes de transformation.

Cette rencontre avec les femmes transformatrices entre dans le cadre d'une convention entre le CNCR et le Réseau des organisations paysannes et producteurs d'Afrique de l'ouest (ROPPA) pour l'exécution des activités de communication et de promotion du Projet systèmes alimentaires locaux (ProSAL). Ce programme dont le financement a été obtenu en 2017 par le ROPPA auprès de la fondation française vise à renforcer la nécessaire collaboration entre agriculteurs et consommateurs et de favoriser les produits locaux.

Participation du CNCR à la Semaine internationale sur l'agro écologie en Belgique



Du 16 au 20 octobre à Vaalbeek, en Belgique s'est tenue la Semaine Internationale sur l'Agro-écologie. Cette rencontre, organisée par l'ONG SOLIDAGRO et à laquelle le CNCR a participé, a permis d'échanger sur les thèmes concernant, de l'agro-écologie dans le monde et l'agro-écologie vue d'une perspective économique, et l'approche basée sur les droits.

Différentes recommandations concernant les actions à déployer pour favoriser l'agroécologie ont été formulées :

- Une meilleure maîtrise des enjeux et défis de la transition agro-écologique pour mieux accompagner les producteurs agricoles sénégalais ;
- Connaître les bonnes pratiques développées par les fermes agro-écologiques belges et les *success story* dans d'autres pays (Philippine, Bolivie, Burkina, Mali, etc.) pour une large diffusion auprès des acteurs des autres filières agricoles ;
- Une meilleure maîtrise de l'approche basée sur les droits pour renforcer sa stratégie de plaidoyer ;
- Renforcement des activités en lien avec la transition agro-écologique,
- Mener le plaidoyer sur l'approche droits ;

Une visite de trois fermes de différentes catégories et de divers niveaux d'adoption des pratiques agro-écologiques a également eu lieu. Pour renforcer sa stratégie d'intervention, le CNCR a prévu organiser une rencontre d'échange sur la transition agro-écologique en collaboration avec la Fédération Nationale pour l'Agrobiologie, les membres du CNCR et d'autres partenaires potentiels.

Pour rappel, dans trois zones de la région de Fatick au Sénégal, Solidagro met en œuvre un programme pour le droit à l'alimentation et à l'eau potable. Le plaidoyer pour l'accès à la terre pour les femmes et les jeunes est porté par le CNCR compte tenu de sa légitimité en tant que plateforme paysanne nationale.

Remise de fonds à des membres du Collège des jeunes du CNCR pour soutenir leur installation

14 jeunes bénéficiaires du projet de Centre incubateur en métiers avicoles durables en milieu péri-urbain et rural ont reçu leur financement sous l'autorité de Marius Dia, Coordonateur du CNCR, le 17 octobre dernier. Lors de cette remise, M. Dia a pris le temps de revenir sur la genèse de ce projet soutenu par le Québec.

Il a invité les jeunes à bien travailler, à assurer une bonne utilisation de ces fonds afin de réellement améliorer leur



situation. Il a aussi expliqué l'importance de leur réussite en tant que modèle pour les jeunes sénégalais en général et les ruraux en particulier. Cette réussite est aussi importante pour le CNCR puisqu'elle est garante d'une contribution à la valorisation d'une expérience porteuse d'insertion des jeunes ruraux en agriculture.

Ces jeunes bénéficiaires sont membres du Collège des jeunes du CNCR et ils avaient déposé des plans d'affaires qui ont été approuvés au financement par les trois partenaires du projet (CNCR, CECI, ENSA). Ce financement, d'un montant de 270 000 Fcfa, projet contribuera à l'installation des bénéficiaires dans leurs activités.

Le CNCR appuyé par l'IPAR renforce les capacités de son dispositif de suivi des exploitations familiales dans la Région de Ziguinchor



A travers le projet « Renforcement des capacités de suivi de la diversité et des transformations des exploitations agricoles pour améliorer la formulation de politiques et le conseil agricole », le CNCR grâce à l'appui financier du Collectif Stratégie Alimentaire (CSA) membre de Agricord, a organisé au CRCCR de Ziguinchor une rencontre de finalisation et d'appropriation des fiches de collecte pour le suivi des 30 exploitations familiales agricoles de référence représentant les quatre catégories définies à partir d'une enquête sur 230 exploitations

familiales. Ce projet vise à mieux adapter les politiques et interventions à la diversité des exploitations familiales.

Cette formation s'adressait à 10 animateurs (7 animateurs endogènes et 3 conseillers agricoles) et a bénéficié de la participation de l'Agence Nationale pour le Conseil Agricole et Rural, la BMC, la Direction Régionale du Développement Rural, le Secrétariat Exécutif du Commissariat National à la Sécurité Alimentaire et l'Institut Sénégalais de Recherche Agricole.